

**EXTRAIT D COMPTE-RENDU DU CONSEIL
MUNICIPAL DE CLERMONT-SOUBIRAN
SEANCE DU : 03/05/2018**

1- Dossier Presbytère de Coupet

Le dossier de demande DETR 2018 a été ajourné car non considéré comme prioritaire. Le Conseil Municipal à l'unanimité souhaite toutefois poursuivre le projet.

2- FCTVA

Pour information, le FCTVA 2018 récupéré sur le fonctionnement de 2017 est de 196 € alors que celui de l'investissement est de 18 180 €.

3- Vie Associative

Noël 2018 : le 08/12/18. Le spectacle de Mr De Sarly est retenu. Il s'agit de « Noël c'est magic ».

La maquilleuse Me Carine Lafaure de Bon-Encontre est retenue.

Le traiteur Jean d'Auvillar est retenu pour le repas des aînés qui aura lieu le 20/10/2018. Une animation aura lieu le même jour : Gérard Berger dit « le magicien de Castelsarrasin ».

4- Proposition de ZPPAUP (Zone de protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) pour l'Eglise de St-Pierre-de-Malaura, le Château de Coupet et sa chapelle – Refus (délibération n° 25/2018)

Le Conseil Municipal de CLERMONT-SOUBIRAN,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Ne souhaite pas que la commune de Clermont-Soubiran entame une procédure d'adaptation des périmètres de l'Eglise de St-Pierre-de-Malaura, du Château de Coupet et de sa Chapelle.

5- Projet Epicerie ambulante

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de Mme Paris de Caudecoste d'une épicerie ambulante ; laquelle est venue défendre son projet en mairie.

6- Frais de scolarisation 2017-2018 – Commune de Puymirol (47270) (délibération n° 23/2018)

La Commune de Puymirol (47270) nous a adressé la liste des enfants de notre commune fréquentant l'école maternelle publique de Puymirol telle qu'indiquée ci-dessous :

Enfant scolarisé : DUBURCQ-PLASSIER Léo – domicilié à « St-Pierre-de-Malaura » - 47270 Clermont-Soubiran.

Classe fréquentée : Maternelle Cycle 1

Ecole publique de Puymirol

Le tarif demandé par enfant fréquentant l'école publique est de 1 255.57 € pour l'année scolaire 2017-2018, et qu'il convient de proratiser sur la période de domiciliation de la famille sur notre commune ; à savoir de novembre 2017 à fin d'année scolaire 2018.

7- Frais de scolarisation 2017-2018 – Commune de St-Romain-le-Noble (47270) (délibération n° 24/2018)

La Commune de St-Romain-le-Noble (47270) nous a adressé la liste des enfants de notre commune fréquentant l'école primaire publique de St-Romain-le-Noble telle qu'indiquée ci-dessous :

Enfant scolarisée : LAFFON Rose – domiciliée à « Balestie » - 47270
Clermont-Soubiran.
Classe fréquentée : Primaire
Ecole publique de St-Romain-le-Noble

Le tarif demandé par enfant fréquentant l'école publique est de 800 € pour l'année scolaire 2017-2018.

Questions diverses :

Lundi 07/05 à 9h est fixé un rendez-vous avec l'entreprise Ledu pour les travaux du parvis.

L'entreprise Menuiseries du Rech est venue pour prendre les mesures des bancs. Nous sommes dans l'attente du devis.

Courant Mai la commission voirie se réunira pour résoudre le problème de fossé devant chez JC. Fournier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 Heures 15.